

Service émetteur :
Affaire suivie par :
Courriel :
Téléphone :
Télécopie :

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2020

○ Statistiques d'activité en 2020

Globalement, **938** mesures de soins psychiatriques sans consentement ont été prises en 2020 soit 75 de moins qu'en 2019 représentant une diminution de **-7,40 %**. Cette diminution a été constatée dans la quasi-totalité des établissements de la région Occitanie, s'expliquant en grande partie par la situation sanitaire et les confinements.

● **775 mesures de soins psychiatriques sur décision du directeur d'établissement :**

- 88 mesures « sur demande de tiers (SDT) » avec deux certificats (Art. L.3212-1-II-1)
- 368 mesures « demande de tiers – avec urgence (SDTU) » avec un certificat (Art. L3212-3)
- 319 mesures « péril imminent sans tiers (SPI) » (Art. L3212-1-II-2)

Mesure SDDE	2019	2020	Evolution
SDT	118	88	-25,40%
SDTU	361	368	+2%
SPI	354	319	-10%
Total des mesures SDDE	833	775	-7%

● **163 mesures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'État :**

- 17 mesures « direct Préfet » (Art. L.3213-1)
- 107 mesures « suite à un arrêté Maire » (Art. L3213-2)
- 10 mesures « irresponsabilité pénale sans maintien » (Art. L3213-7 CSP et 706-135 CPP)
- 1 mesure « irresponsabilité pénale avec maintien » (Art. L3213-7 CSP et 706-135 CPP)
- 28 mesures « détenus » (Art. L3214-3)

Mesure SDRE	2019	2020	Evolution
Direct Préfet	20	17	-15%
Suite arrêté Maire	114	107	-6%
Irresponsabilité pénale sans maintien	3	10	+233%
Irresponsabilité pénale avec maintien	0	1	+100%
Détenus	43	28	-35%
Total des mesures SDRE	180	163	-9,44%

○ **Bilan de l'utilisation des procédures d'urgence et de péril imminent**

Pour l'exercice 2020 :

- Les mesures « **péril imminent sans tiers** » : **319** mesures ont été prises, représentant **41%** des mesures SDDE.
Leur nombre a diminué par rapport à l'exercice 2019.
- Les mesures « **sur demande de tiers avec urgence** » : **368** mesures ont été prises, représentant **47%** des mesures SDDE.
Leur nombre a augmenté par rapport à l'exercice 2019.

Globalement, les mesures « **SPI** » et « **SDTU** » représentent **89%** des mesures SDDE soit **456** mesures.
Par rapport à l'exercice 2019, on constate une diminution de **28** mesures soit **-4%**.

○ **Commission Départementale des Soins Psychiatriques**

• Composition de la Commission :

- médecin psychiatre
- médecin psychiatre
- médecin généraliste
- magistrat
- représentant de l'UDAF 66
- représentante de l'UNAFAM

• Fonctionnement de la Commission :

La commission s'est réunie **3 fois** en 2020 dans les locaux du Centre Hospitalier Spécialisé Léon Jean Grégory de Thuir établissement habilité à recevoir les hospitalisations sous contraintes pour le département. Une réunion était prévue en décembre mais n'a pas pu se tenir compte tenu des dispositions sanitaires du moment.

Au cours de ces séances :

- Présentation de 87 dossiers de patients (SDDE et SDRE). Aucune remarque faite sur les dossiers SDRE.
- Audition de 22 patients. Aucune irrégularité notée sur ces dossiers.
- Vérification des registres de lois lors de chaque réunion
- Présentation du rapport annuel sur les contentions et l'isolement

STATISTIQUES D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES

Période du 01/01/2020 au 31 /12/2020

ATTENTION / Les données chiffrées ci-dessous concernent les mesures ouvertes en 2020 + celles ouvertes antérieurement et toujours en cours au 01/01/2020

I - Données de cadrage

Nombre total de mesures de soins psychiatriques	938
- dont nombre total de SDRE et SDJ	163
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	17
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	107
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	2
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L.3213-7 du CSP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	8
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	1
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	28
- dont nombre total de SDDE	775
- dont nombre de SDT	88
- dont nombre de SDTU	368
- dont nombre total de SPI	319
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an	202
- dont nombre de SDRE et SDJ	41
- dont nombre de SDDE	127
- dont nombre de SPI	34
Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques	638
- dont nombre de levées de SDRE et SDJ	83
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	7
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	56
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	2
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	18
- dont nombre de levées de SDDE	555
- dont nombre de levées de SPI	235

Arrêté du 26 juin 2012 fixant le modèle du tableau des statistiques d'activité des commissions départementales des soins psychiatriques prévu à l'article R. 3223-11 du code de la santé publique

II - Composition de la CDSP

COMPOSITION DE LA CDSP AU 31/12/2020

Membres prévus	Membres désignés	Membres siégeant effectivement
1 magistrat	1	1
1 psychiatre désigné par le procureur près de la cour d'appel	1	1
1 psychiatre désigné par le représentant de l'Etat dans le département	1	1
1 médecin généraliste	1	1
1 représentant d'association agréée de personnes malades	1	1
1 représentant d'association agréée de familles de personnes malades	1	1

III - Fonctionnement et activité de la CDSP

Nombre de réunions	3
Nombre de visites d'établissements	0
Nombre total de dossiers examinés :	87
- dont SDRE et SDJ	36
- dont SDDE	51
- dont SPI	47
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :	84
Nombre total de demandes ou de propositions de levée de la mesure de soins psychiatriques :	0
Nombre de réclamations adressées à la commission par des patients ou leur conseil	2
Nombre de courriers adressés à l'établissement	0
Nombre de patients reçus en entretien	22